AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PRESELECTION D'ENTREPRISE POUR LES MARCHES DE TRAVAUX
RECONSTRUCTION LYCEE PAUL VALERY
MEKNES

1 POUVOIR ADJUDICATEUR – MAITRE D'OUVRAGE

Le Maître d'Ouvrage est l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE). Le Responsable du Pouvoir adjudicateur est Monsieur le directeur de l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger, représenté localement par le Proviseur du lycée Paul Valéry à Meknès.

2 OBJET DE LA CONSULTATION

Cette opération consiste en l'extension de l'internat. Il s'agit là d'une restructuration ainsi que d'une construction neuve. La surface utile de la partie restructurée est d'environ 270m² et celle de la construction neuve est de 1050m². La surface utile totale est d'environ 1320m² pour l'internat construit sur trois niveaux. Les aménagements extérieurs devront aussi être traités.

Cette opération - tous corps d'état - traitera toutes les prestations utiles pour la construction des bâtiments dans le respect des règlements techniques, urbanistiques et administratifs en vigueur, notamment vis à vis de la sécurité des personnes.

L'opération débutera fin septembre 2019 pour un délai de 12 mois.

3 MAITRISE D'ŒUVRE ET CONDUITE D'OPERATION

La maîtrise d'œuvre de l'opération de reconstruction du lycée Paul Valéry à Meknès est confiée au cabinet d'architecture : LAPS Architecture, représenté localement par le cabinet d'architecture : Aziza Chaouni Projects.

La conduite d'opération du projet est assurée par :
Antenne régionale immobilière de l'AEFE au Maghreb : *chef.immo.maghreb@aefe.fr*
adjoint1.immo.maghreb@aefe.fr

4 MODE DE PASSATION DES MARCHES

4.1 Etapes de la consultation :

La procédure de consultation retenue par le maître d'ouvrage comprend deux stades :

4.1.1 Sélection des entreprises :

Sélection des entreprises – L'objectif est de **présélectionner** des entreprises ayant une expérience dans la construction au moins équivalente. Cette sélection fera suite au présent avis d'appel à la concurrence publiée dans la presse spécialisée au Maroc. Il s'effectue sur la base des informations demandées à l'article 5 du présent avis.

4.1.2 Remise des offres :

Offre financière – concernera la remise d'un dossier d'offre financière ainsi que d'un entretien éventuel avec la commission d'appel d'offres. **Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour.**

Le marché tous corps d'états fera l'objet d'un marché de travaux unique attribué à une entreprise générale. Si l'entreprise envisage de sous-traiter, elle pourra, si elle les connait, présenter dès le stade des candidatures le ou les sous-traitants spécialisés avec lesquelles elle envisage de travailler pour les lots :

- Electricité courants forts et faibles
- Plomberie-CVC-Puit canadien
- Menuiserie Aluminium
- Ascenseur
- Aménagement mobilier intérieur des chambres de l'internat

Les candidatures seront valables 120 jours à compter de la date limite de remise des dossiers.

4.2 Date limite de réception des candidatures :

Vendredi 21 juin 2019 à 12h00 GMT

5 CONDITIONS DE PARTICIPATION – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les entreprises intéressées par la présente consultation devront produire un dossier de candidature exclusivement sous format numérique comprenant les pièces administratives décrites ci-après. Chaque dossier, compilé dans la forme définie ci-après, sera envoyé sous format **.pdf** et ne devra pas dépasser **20Mo**. Un sommaire sera apprécié.
L'attention des candidats est attirée sur le fait que les dossiers qui ne comporteraient pas la totalité des pièces ci-dessous ou qui ne respecteraient pas strictement la présentation imposée, pourront être écartés.

5.1 Un dossier administratif comprenant :

a. Une lettre de candidature dûment remplie et visée par la personne habilitée à engager le candidat ;

b. Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou du commerce du candidat ;

c. Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ou équivalent ;

d. Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales ;

e. Un certificat original d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;

f. Un certificat de non faillite, la copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire et le cas échéant l'autorisation de poursuite d'activité ;

g. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 5 dernières exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

5.2 Un dossier technique comprenant :

a. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 5 dernières années, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

b. La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, la période et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 5 dernières années ;

c. La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat ;

5.3 Langue

Les candidatures, les offres et toutes les pièces ou actes relatifs au présent marché seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

6 CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures :

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au point 5
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise, qui seront appréciées au regard de leur expérience dans des opérations analogues.

Le nombre maximal de candidats admis à remettre une offre sera limité à six (6).

7 CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Pour les entreprises qui auront été présélectionnées, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Cahier des Charges qui sera remis aux candidats sélectionnés pour la seconde phase de cet appel d'offre.

8 CONDITIONS DE REMISE DES CANIDATURES

Les dossiers de candidatures seront adressés exclusivement par courrier électronique avant le vendredi 21 juin 2019 à 12h00 aux adresses suivantes :

daf@lyceepaulvalery-ma.org
chef.immo.maghreb@aefe.fr
adjoint1.immo.maghreb@aefe.fr
appeldoffres.immo.maghreb@gmail.com

Les courriers électroniques de candidatures devront porter l'objet : « Candidature AAPC – **Nom Entreprise** - Lycée Paul Valéry ». Chaque envoi reçu fera l'objet d'un accusé de réception par courrier électronique.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas retenus. Les plis seront ouverts par une commission en séance privée.

9 REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Paris.

10 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser au Service Immobilier de l'AEFE – Antenne du Maghreb :

chef.immo.maghreb@aefe.fr
adjoint1.immo.maghreb@aefe.fr

11 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

Un avis, qui invite à télécharger le présent avis long sur le site de l'ambassade, a été transmis à la publication dans la presse la semaine du 27 mai 2019.